

Rappel de la carte de garantie:

Nos chaussures sont garanties un an depuis la date d'achat contre des défauts de fabrication. La garantie ne couvre en aucun cas les défauts occasionnés par une mauvaise utilisation, un manque d'entretien ou un usage anormal. En cas de réclamation du consommateur final sous période de garantie, le revendeur et uniquement lui, doit contacter le responsable commercial FJ qui prendra en compte l'importance du défaut et l'entretien de la chaussure.

Comme tous les produits de grande qualité, les chaussures FootJoy doivent faire l'objet d'un entretien correct:

- 1) *utiliser des embauchoirs pour préserver la forme de la chaussure, en particulier au moment du séchage*
- 2) *ne pas les exposer près d'une source de chaleur*
- 3) *nettoyer la boue et l'herbe après chaque utilisation*
- 4) *utiliser un chausse-pied*
- 5) *remplacer les crampons usés*
- 6) *porter la largeur et la pointure adaptée à son pied*

Le non respect de ces consignes peut rendre la garantie caduque.

→ Toute chaussure soumise à un usage excessif ou anormal peut être gravement endommagée en moins d'un an.

Nos recommandations pour conserver ses chaussures FJ en bon état:

- Bien les nettoyer puis les sécher avec un chiffon (les 2 chaussures) après **chaque** utilisation.
- Avoir **2 paires** pour éviter de porter 2 jours de suite la même qui se détériorera plus rapidement: alterner entre 2 paires prolongera la durée de vie des 2 paires de façon considérable.

Quelques chiffres clés:

Après plus de 6 mois d'utilisation, le *problème de cuir* ne vient pas forcément d'un défaut de fabrication mais peut apparaître avec un mauvais traitement ou une usure normale due à un usage intense/abusif. Il peut être également dû à une pointure ou largeur érronée car savez vous que 70% des golfeurs ne portent soit pas la bonne largeur, soit pas la bonne pointure ?

Généralement un défaut de fabrication apparaît de suite après l'achat et non après plusieurs mois d'utilisation.

Pour information, notre taux de retour/échange en France est de 0,7%, soit pour 100 000 paires vendues, 700 paires seront remplacées. Ce chiffre peut vous paraître élevé mais il n'en n'est rien contenu de la sollicitation du produit sur les parcours et des conditions de jeu qui maltraitent les chaussures...

Il est également beaucoup plus faible que la moyenne des fabricants dans l'industrie de la chaussure de golf.

80% des remplacements interviennent dans les 2 mois suivant la date d'achat, 10% entre 2 et 5 mois et 10% au delà, mais **moins d'1%** des réclamations sont effectuées au delà du 10ème mois d'utilisation.

→ Porter ses chaussures sans alterner entre plusieurs paires 2 à 3 fois par semaine peut amener un usage anormal de la chaussure, spécialement dans des conditions humides